

Santé et école

Quel rôle pour le médecin scolaire en promotion de la santé?

Bien qu'indépendant·es, les médecins scolaires sont rattaché·es à l'Office du Médecin Cantonal via l'unité Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS). En collaboration étroite avec l'infirmier ou l'infirmière scolaire en santé communautaire (ISC), ils et elles apportent leur expertise et un éclairage biopsycho-social aux problématiques rencontrées par les élèves.

Réunis au sein d'un Groupement d'Activité Médicale Spécifique (GAMS) de la Société Vaudoise de Médecine, les médecins scolaires s'élèvent à une centaine – un effectif limité en regard des 82 650 élèves de l'école obligatoire vaudoise (année 2024–2025). La majorité d'entre elles et d'entre eux, pédiatres ou généralistes pour le post-obligatoire, exercent en cabinet et consacrent une part de leur temps à la médecine scolaire.

Un rôle transversal et complémentaire

Le maître mot de la promotion de la santé à l'école est l'inclusion au sens large, permettant à chaque enfant de suivre l'enseignement obligatoire tout en tenant compte des besoins particuliers des élèves présentant une problématique somatique, de santé mentale ou un handicap. Les problèmes de santé sociale constituent également un défi majeur en milieu scolaire, justifiant un travail interdisciplinaire associant professionnel·les de santé, corps enseignant, médiateurs et médiatrices scolaires, éducateurs et éducatrices. Celui-ci reste indispensable et perfectible.

Le médecin scolaire et l'ISC assument également des missions spécifiques, comme l'établissement du document «Besoins de santé particuliers » (BSP), détaillant la prise en charge des urgences et des aménagements pour les élèves présentant des maladies chroniques telles qu'allergies alimentaires, asthme, épilepsie ou une situation de handicap. La formation des enseignant·es aux gestes de soins et de réanimation, ainsi que la vaccination scolaire complètent ce travail. Le médecin scolaire assure aussi le lien avec le pédiatre et le réseau extérieur familial ou thérapeutique de l'enfant ou du jeune, dans le respect du secret médical et du choix de l'élève.

Travailler en réseau pour la santé des élèves

La promotion de la santé ne repose pas uniquement sur le binôme médico-infirmier. Elle s'inscrit dans un dispositif interdisciplinaire plus large incluant d'autres services associés, notamment PROFA pour la santé sexuelle, les équipes de psychologues, psychomotricien·nes et logopédistes (PPLS) et le service dentaire scolaire, parmi d'autres acteurs et actrices.

En ce sens, le médecin scolaire constitue un maillon essentiel en matière de prévention, à l'interface entre santé et école. Le Groupement des Médecins Scolaires Vaudois et l'Unité PSPS souhaitent renforcer leurs rangs: rejoignez-nous !

Remerciements : Dre C. Fiorini Bernasconi, Unité PSPS, pour notre enrichissante collaboration

Dre Isabelle Rappaz Gervais

Spécialiste en pédiatrie Ancienne Médecin responsable de la santé en milieu scolaire, État de Vaud Vice-présidente de la SVM